



**VAPING INDUSTRY TRADE ASSOCIATION  
ASSOCIATION DES REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE DU VAPOTAGE**

**LE CANADA PROPOSE DE RENDRE L'ABANDON DU TABAC PLUS DIFFICILE POUR LES ADULTES**

OTTAWA, LE 18 JUIN 2021 – Le gouvernement fédéral a proposé aujourd'hui une nouvelle réglementation interdisant les saveurs dans les produits de vapotage qui, si elle est adoptée, diminuera l'efficacité du vapotage comme produit de réduction des risques par rapport à la cigarette.

« Si l'objectif du gouvernement est de faire en sorte que les fumeurs continuent à fumer, il n'aurait pas pu proposer une meilleure réglementation », déclare Allan Rewak, directeur général de l'ARIV. « Cette réglementation ne fera que créer de nouveaux obstacles pour les adultes fumeurs de longue date, et ne fera rien ou presque pour résoudre le problème que le gouvernement fédéral prétend vouloir résoudre, à savoir le vapotage chez les jeunes », ajoute M. Rewak.

Selon des données récentes, la ville de San Francisco a mis en œuvre une interdiction des saveurs en 2018 dans le but de restreindre le vapotage chez les jeunes; la région a complètement raté ses objectifs et l'interdiction a plutôt eu pour effet de doubler le taux de tabagisme chez les jeunes après des années de réductions régulières<sup>1</sup>.

Au Canada, la Nouvelle-Écosse a instauré une interdiction des saveurs dans toute la province en 2019. Pour la première fois depuis des années, les détaillants ont déclaré publiquement une augmentation importante et soudaine de la vente de cigarettes légales après une décennie de baisse des ventes<sup>2</sup>.

Si ces interdictions de saveurs ont peu contribué à réduire le vapotage chez les jeunes, elles ont cependant été dévastatrices pour l'industrie légale du vapotage. Cette industrie a évolué pour aider les fumeurs adultes à accéder à un moyen de consommation qui serait 95 % moins nocif que le tabagisme, selon les principaux défenseurs de la santé publique<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://news.yale.edu/2021/05/25/ban-flavored-vaping-may-have-led-teens-cigarettes-study-suggests>

<sup>2</sup> <https://www.halifaxtoday.ca/local-news/cigarette-sales-in-nova-scotia-increasing-atlantic-convenience-stores-association-2792516>

<sup>3</sup> <https://www.theguardian.com/society/2018/dec/28/vaping-is-95-safer-than-smoking-claims-public-health-england>

« Les anciens fumeurs adultes qui sont passés au vapotage réaliseront qu'ils ne peuvent plus acheter légalement les produits qui leur ont permis de réduire les risques encourus. Ils se tourneront alors vers le marché illicite et non réglementé ou recommenceront à fumer des cigarettes », déclare Daniel David, président de l'ARIV. « En tant que fondateur de la première boutique de vapotage au Canada et en tant que personne qui croit profondément à la réduction des méfaits du tabac, je considère que l'adoption de politiques qui entraîneront une augmentation du taux de tabagisme est non seulement tragique, mais aussi complètement contre-productive pour la santé publique et la protection des jeunes », ajoute M. David.

L'ARIV estime que la question du vapotage chez les jeunes doit être abordée de manière ciblée et réfléchie plutôt que de recourir à des interdictions prohibitionnistes qui privent les adultes canadiens des produits de réduction de risques sur lesquels ils comptent pour éviter de fumer. Cela créerait donc de nouveaux obstacles pour les adultes qui tentent de réduire les risques qu'ils encourent. Pour l'ARIV, les sanctions et le renforcement des mesures déjà en place ne sont que quelques-unes des options que devraient envisager les décideurs politiques.

« L'ARIV et ses membres ne veulent pas que les mineurs consomment des produits de vapotage; nous voulons aider les 4 millions de fumeurs canadiens qui ne peuvent ou ne veulent pas arrêter de fumer à l'aide de méthodes traditionnelles à se tourner vers un moyen de consommation beaucoup moins nocif, affirme M. Rewak. Cette réglementation, si elle est adoptée, rendra la tâche plus difficile et ne contribuera guère à résoudre le véritable problème, à savoir le tabagisme chez les jeunes », ajoute M. Rewak.

#### **À propos de l'ARIV :**

L'Association des représentants de l'industrie du vapotage est la plus grande association au Canada représentant les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les détaillants de l'industrie. L'ARIV s'engage à travailler avec les parties prenantes et les gouvernements pour établir et pour faire respecter la réglementation des produits de vapotage au Canada. L'approche d'ARIV est basée sur des preuves crédibles, la science, les faits et la logique. Dans le cadre de ses efforts pour développer et défendre l'industrie de façon responsable, l'Association s'engage à collaborer avec Santé Canada et d'autres organismes de réglementation pour identifier les meilleures pratiques et l'élaboration de règlements fondés sur des preuves.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site [www.vitaofcanada.com](http://www.vitaofcanada.com) ou communiquer avec Allan Rewak au 647 206-1231.

#### Pour toute demande d'entrevue en français :

Daniel Marien

Directeur fondateur

L'Association des représentants de l'industrie du vapotage

450 543-9183